

# Quand Flahaut aide une université privée, elle le lui rend trop bien

## ■ Le ministre socialiste a hébergé une université privée au ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**E**n Belgique, l'enseignement supérieur privé constitue une galaxie très vaste, très diverse, très méconnue et parfois très floue.

Pour rappel, en vertu de la Constitution, tout établissement privé qui le souhaite a le droit de délivrer un enseignement dans notre pays. Si cet enseignement est donc légal, il n'est cependant pas toujours reconnu. La Fédération Wallonie-Bruxelles ne reconnaît en effet les diplômes que d'une série limitée d'établissements. Les établissements privés ne peuvent du coup utiliser certaines appellations (université, haute école...) et doivent explicitement préciser que leur diplôme n'est pas reconnu par le pouvoir régulateur.

Mais voilà, comme le soulignait "La Libre" en août, des dizaines de ces établissements sont poursuivis pour communication mensongère. Ils n'hésitent pas à jouer sur l'ambiguïté de leur existence légale pour attirer des étudiants étrangers peu au fait de la législation belge et de ses spécificités.

Bref, si tous les acteurs ne sont pas à mettre dans le même sac (il en existe des honnêtes et des excellents), certains profitent clairement du système.

### Bien logée au ministère

Depuis la rentrée, le monde politique s'est emparé du dossier afin d'y mettre plus de clarté. En septembre, le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS), annonçait une "traque impitoyable" contre ce que l'on surnomme les fausses universités.

Il y a deux semaines, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le parlementaire CDH François Desquesnes interrogeait le ministre socialiste du Budget André Flahaut sur un étrange cas. L'ASBL Ceris, qui organise des formations privées non reconnues dans le cadre de l'enseignement supérieur, a en effet installé son siège social au numéro 44 du boulevard Léopold II à Bruxelles. Or, cette adresse n'est autre que celle... du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'ASBL Ceris fait partie de ces établissements privés qui jouissent d'une bonne réputation. On y délivre des cursus de qualité qui sont majoritairement consacrés aux relations et à la politique internationales.

### André Flahaut, fait membre adhérent

Néanmoins, si le site Internet de l'ASBL vante le label Ceris (pour Centre européen de recherches internationales et stratégiques) comme réputé depuis 1985, l'histoire récente de l'ASBL n'est pas aussi limpide. Inaugurée en Belgique en 2013, elle est dissolue en 2014, avant d'être relancée sous un autre nom et reprendre le nom de Ceris en 2016.

C'est en septembre de cette année-là également, qu'elle perd ses locaux situés à la Régie des bâtiments rue Dcfacqz à Bruxelles. Ayant besoin en urgence d'auditoires équipés de cabines de traduction, elle se tourne vers le ministre Flahaut qui avait été un orateur invité de l'établissement. Pour soutenir cette ASBL réputée, il leur met à disposition, pour un loyer prenant en compte les différentes charges (chauffage, électricité...), les locaux de la Fédération. Il leur fait promettre également de chercher un autre lieu au plus vite.

Mais voilà, sur son site Internet, Ceris se vante toujours d'être installée au siège de la Fédération. Inutile de dire que cela agace le CDH qui y voit une confusion des genres et qui redoute de voir une université privée faire sa publicité à partir du nom et de l'image de la Fédération.

Mais l'histoire devient encore plus étrange quand on découvre dans les statuts que l'ASBL a fait d'André Flahaut l'un de ses membres adhérents. Mal pris, le mi-

nistre promet qu'il n'avait rien demandé, qu'il n'était au courant de rien, et surtout qu'il ne faut pas y lire un soutien socialiste à la privatisation de l'enseignement. Jan De Bock, le président de l'ASBL, confirme la version du ministre.

Cocasse plus que scandaleuse dès lors, cette histoire révèle à quel point la galaxie des universités privées reste vaste et peu encadrée par le pouvoir régulateur. Comme il l'a reconnu également au Parlement, le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) ne connaissait d'ailleurs pas l'existence de l'ASBL Ceris.

BdO

Le CDH y voit une confusion des genres et redoute de voir une université privée faire sa publicité à partir du nom et de l'image de la Fédération.